

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Sciences de l'éducation

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Homme, sociétés, risques, territoire

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence, l'une des trois premières licences de *Sciences de l'éducation* créées en France (1967), ne proposait historiquement qu'une troisième année de licence (L3). Elle a ouvert une première année de licence (L1) en 2014-2015 et une deuxième année de licence (L2) en 2015-2016. La formation est donc en transformation.

Le cursus de 1500 heures propose un tronc commun important (146 ECTS - *European credits transfer system*) de formation pluridisciplinaire en sciences humaines, progressivement centrée sur les acteurs et sur les objets de l'éducation. Elle vise à proposer un « socle commun » de connaissances et de compétences, qui conduise à une spécialisation ultérieure et/ou qui permette des réorientations vers d'autres mentions. Ce tronc commun est complété par des enseignements optionnels et, en L3, par deux parcours de 12 ECTS chacun, qui s'organisent autour de savoirs plus spécialisés, répondant aux exigences spécifiques de métiers : les didactiques disciplinaires pour le parcours n°1 « *métiers de l'enseignement* » et la sociologie de la santé et de l'insertion professionnelle pour le parcours n°2 « *métiers du travail social et de la santé* ».

Cette structuration permet à la fois de proposer une base solide de connaissances pluridisciplinaires sur l'éducation et un début de spécialisation professionnelle. Par ailleurs, la licence *Sciences de l'éducation* s'adosse au laboratoire CERSE (Centre d'études et de recherche en sciences de l'éducation, Equipe d'accueil 965).

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Université de Caen Basse-Normandie est la seule à proposer une licence complète dans ce domaine dans le Grand-Ouest. En effet, une licence *Sciences de l'éducation* existe également à l'Université de Rouen, mais seulement sous forme "suspendue" (limitée à la L3).

Les enseignements ont lieu en « présentiel », au campus 1 de l'université de Caen Basse-Normandie.

## Synthèse de l'évaluation

La transformation de cette mention en un diplôme sur trois années semble en bonne voie et la rend désormais conforme à l'arrêté licence de 2011. Un plus fort investissement des enseignants-chercheurs du département des sciences de l'éducation dans la L1 et la L2 sera nécessaire.

Le caractère fondamentalement pluridisciplinaire de cette mention centrée sur les acteurs et sur les objets de l'éducation est un atout. Cette licence fait appel à plusieurs disciplines des sciences humaines : sociologie, anthropologie, histoire, pédagogie, philosophie, psychologie générale, sociale et du développement. Elle vise ainsi à proposer un « socle commun » de connaissances et de compétences, qui permette à la fois une mise à niveau d'étudiants venus d'horizons divers, et une spécialisation ultérieure.

Les effectifs ont subi des fluctuations importantes ces dernières années ; la licence « en trois ans » devrait remédier à ce problème. Les taux de réussite en L3 sont ceux habituellement constatés dans ce domaine. Ceux de L1 et L2 ne sont pour l'instant pas exploitables, en raison de leur ouverture récente. Le suivi de l'insertion professionnelle est des poursuites d'étude reste lacunaire.

## Points forts :

- Une licence redevenue attractive.
- Un accueil de publics diversifiés et une adaptation à ces publics.
- Une mise en œuvre réelle de dispositifs d'aide à la réussite des étudiants.

Points faibles :

- Le suivi de l’insertion des étudiants.
- La place de l’international.
- Les échanges Erasmus sont trop peu nombreux.
- L’absence d’un réel conseil de perfectionnement (incluant les étudiants).

Recommandations :

- La place de l’international, et en particulier des échanges Erasmus, devrait être développée.
- Un développement de l’enseignement à distance devrait être envisagé.
- Un investissement plus important des enseignants-chercheurs de sciences de l’éducation en L1 et L2 permettrait d’accompagner les étudiant(e)s tout le long de leur cursus.
- Un suivi plus précis de l’insertion professionnelle et de la poursuite en master constituerait un outil de pilotage utile pour l’équipe pédagogique et l’université.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus de 1500 heures prépare progressivement non seulement aux métiers de l’enseignement et de la formation mais s’élargit aussi à ceux du travail social et de la santé, c’est à dire vers les métiers de la « relation vers l’autre ».</p> <p>Il comporte donc un fort tronc commun de 146 ECTS sur 180 en trois ans. Ce tronc commun, très pluridisciplinaire, est structuré en quatre groupes d’Unités d’enseignement - UE (socle de connaissances, méthodes de travail universitaire, langues vivantes, projet personnalisé et professionnel de l’étudiant).</p> <p>En L3, deux parcours permettent de se pré-professionnaliser : enseignement-formation d’une part, travail social-santé d’autre part, avant d’entrer en master ou de passer des concours.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence <i>Sciences de l’éducation</i> s’adosse au laboratoire CERSE (Centre d’études et de recherche en sciences de l’éducation, Equipe d’accueil - EA 965).</p> <p>Au niveau national, la licence <i>Sciences de l’éducation</i> de l’UCBN est la seule à proposer une licence complète dans ce domaine dans le Grand-Ouest. En effet, une licence <i>Sciences de l’éducation</i> existe également à l’Université de Rouen, mais seulement sous forme “suspendue” (limitée à la L3).</p> <p>La licence est en relation avec l’Ecole supérieure du professorat et de l’éducation (ESPE), le rectorat, la région, le Pôle emploi, l’Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), les hôpitaux, etc. Pour ce niveau licence, les partenariats avec des entreprises ne semblent pas très développés.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La majorité des enseignant(e)s de la L3 viennent du département des sciences de l'éducation (trois Professeurs des universités - PR et sept Maîtres de conférences - MCF), mais aussi des enseignants-chercheurs et formateurs d'autres départements et Unités de formation et de recherche - UFR (Psychologie, Lettres modernes, sociologie), ou encore les formateurs et enseignants-chercheurs de l'ESPE et de l'Institut régional du travail social (IRTS).</p> <p>Il n'y a pratiquement pas d'enseignant(e)s de sciences de l'éducation dans la nouvelle L1.</p> <p>Les responsables de la formation (la directrice et le directeur-adjoint) assurent une permanence hebdomadaire et reçoivent sur rendez-vous toute la semaine, pour régler les difficultés des étudiants et pour assurer la liaison des chantiers pris en charge par les différents collègues. Des représentants des étudiants (élus, deux par année) sont invités à rencontrer régulièrement les responsables de la formation.</p> <p>Trois à quatre réunions de l'équipe pédagogique de licence ont lieu chaque semestre. Un compte-rendu est rédigé.</p> <p>La directrice et le directeur-adjoint coordonnent des réunions pédagogiques par UE, une fois par semestre, notamment pour les enseignements mutualisés avec d'autres formations (par exemples les langues vivantes).</p> <p>Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an, afin de faire évoluer la formation en fonction de l'autoévaluation et des modifications dans les débouchés. Ce conseil de perfectionnement comprend les membres de l'équipe pédagogique et invite des formateurs de l'ESPE et des professionnels des secteurs de la santé et du social.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Cette licence (L3) a subi des fluctuations d'effectifs importantes : 132 étudiants en 2009, puis une soixantaine pendant trois ans, et une remontée à 90 en 2013 et 2014. Cette remontée est, entre autres, attribuée à l'affichage de deux parcours professionnalisants dans la maquette intermédiaire de L3 2012-2014.</p> <p>La nouvelle L1 (2014-2015) affiche 232 étudiants inscrits.</p> <p>Les résultats affichés en matière de réussite, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont très lacunaires et ne permettent pas d'analyser la situation. On sait seulement, par une enquête datant de 2008 et publiée en 2011, que 45% vont en master, 25% passent des concours, 20% partent dans d'autres universités et 10% ne donnent pas de réponse (à une époque où il y avait plus de 100 étudiants dans la L3 suspendue).</p> <p>Plus récemment, l'annexe correspondante fournit un tableau (page 30) : pour 2011-2012, enquête en 2013, 46 répondent (sur 64 inscrits) et 41 sont en master. On n'en sait pas plus...</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossement à la recherche est solidement ancré.</p> <p>Il y a d'une part le laboratoire CERSE (Centre d'études et de recherches en sciences de l'éducation - EA 965), et, d'autre part, l'école doctorale Littératures, cultures et sciences Sociales.</p> <p>L'adossement à la recherche se réalise par la définition des champs disciplinaires abordés dans le tronc commun de licence. Ces champs correspondent aux trois équipes du CERSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe 1 : Professionnalités, identités et apprentissages.</li> <li>- Equipe 2 : Enfance, jeunesse, cultures.</li> <li>- Equipe 3 : Histoire, idées, disciplines, institutions et acteurs.</li> </ul> <p>De cette manière, les avancées de la recherche structurent les contenus enseignés.</p> <p>Le contact des étudiants avec la recherche se fait aussi par des journées thématiques annuelles ouvertes aux étudiants de licence, avec la participation de collègues d'autres universités françaises ou européennes qui appartiennent aux mêmes réseaux de recherche que les chercheurs du CERSE, et par l'invitation régulière de collègues avec le statut de professeurs invités.</p>
------------------------------	---

	<p>Il n'y a pas, dans cette licence, de stages ou de projets en laboratoire, en dehors de deux semaines au semestre six.</p> <p>L'initiation à la recherche en L3 se fait en deux fois 24 heures dans un enseignement nommé « Méthodologie du travail de l'étudiant : outils et dispositifs ».</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La présentation des contextes professionnels et des outils d'analyse est abordée de manière transversale dans les UE de tronc commun disciplinaires et d'options. Les UE correspondant au Projet professionnel personnalisé de l'étudiant (PPPE) ciblent davantage la réflexion sur les métiers et la formation aux compétences professionnelles. Ainsi, en L1 (et l'année prochaine en L2), des conférences sollicitant des professionnels des champs de l'enseignement (ESPE), du travail social (IRTS) et de la recherche interviennent dans le cadre du PPPE. Ces conférences sont prolongées par le suivi du projet professionnel de chaque étudiant dans le cadre de groupes à effectifs réduits. En L3, ces conférences s'intègrent dans l'UE préprofessionnelle.</p> <p>La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est peu lisible et ne porte que sur la L3 (ce qui se comprend, mais doit être désormais corrigé).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Dans l'Elément constitutif (EC) de PPPE (voir plus haut), existe un stage « de contact » dans un établissement scolaire pour le parcours n°1, ou auprès d'un professionnel (assistant social, éducateur en Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), animateur permanent, formateur Greta...) pour le parcours n°2. Un rapport de stage, à la fois descriptif et réflexif, sert de support à l'évaluation. C'est un peu tardif (semestre 6 en L3) et léger : le stage ne dure que deux semaines (70 heures) et ne « pèse » que très peu d'ECTS.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les échanges Erasmus sont peu nombreux : quatre départs et neuf arrivées en six ans, alors que des semestres Erasmus sont possibles (quatre destinations et sept provenances sont mentionnées).</p> <p>La convention (niveau master depuis début 2004) entre le département de sciences de l'éducation de l'UCBN et l'université de pédagogie de Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam) amène quatre étudiant(e)s en L1 à Caen.</p> <p>Il existe pourtant un enseignement de langue vivante étrangère, obligatoire, dont l'objectif est non seulement la certification des compétences opérationnelles (Compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES), mais aussi l'aide au plurilinguisme et à la mobilité des étudiants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'entrée en L3 est conforme à la réglementation en vigueur (120 ECTS, Validation des acquis de l'expérience (VAE), Validation des acquis professionnels (VAP), etc.)</p> <p>Les candidats non titulaires des titres et diplômes requis pour l'accès en L3 <i>Sciences de l'éducation</i> peuvent faire valider leur expérience professionnelle conformément au décret 85-906 du 23 août 1985. Ces demandes de validation sont examinées par la commission pédagogique du département de sciences de l'éducation, qui évalue l'adéquation entre le dossier du candidat, son projet professionnel et la formation à laquelle il souhaite s'inscrire. Pour tous les étudiants admis selon cette procédure de validation, a été mis en place un module obligatoire de mise à niveau en Sciences humaines et sociales (SHS) équivalent à 30 heures d'enseignements. Ce module intervient lors de la semaine de prérentrée en septembre, avant le début des cours du premier semestre. La présence est obligatoire pour tous les étudiants souhaitant entrer en L3 suivant cette procédure.</p> <p>En 2013-2014, 75% des étudiants qui se sont inscrits en L3 proviennent d'une L2 d'une autre discipline, majoritairement issues des SHS (psychologie et sociologie notamment, mais aussi histoire, géographie, Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS), et, dans une moindre mesure, d'autres filières universitaires (langues vivantes étrangères, sciences, Administration économique et sociale - AES, etc.). 25% d'étudiants entrent par validation d'études, VAP ou VAE. Ils proviennent de diverses filières sociales (Diplôme universitaire de technologie - DUT Carrières sociales, Brevet de technicien supérieur - BTS Economie familiale et sociale, etc.), ou peuvent être des professionnels (enseignants, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, etc.) Parmi ces 25%, un tiers sont des étudiants étrangers.</p>

	<p>L'équipe de licence mène plusieurs actions pour l'adaptation à la variété des publics : passerelles avec les autres mentions, réunions d'information et d'orientation (en amont, mais aussi pendant le cursus), réunion d'information sur le master, PPPE : chaque enseignant du département est ainsi référent d'un groupe de 20 étudiants en L1 et de 8 étudiants en L3. Des rencontres (individuelles ou en groupes) ont lieu à raison de deux fois par semestre.</p> <p>Les problèmes d'effectifs antérieurs semblent se résorber. Le jury du premier semestre de la première promotion de L1 2014-2015 (232 étudiants) atteste d'un faible taux d'abandon (moins de 8%). De plus, le suivi des étudiants de L1 à travers le tutorat et le PPPE laisse supposer que 83% des étudiants de L1 souhaitent intégrer la L2 Sciences de l'éducation en 2015-2016. Il paraît également très vraisemblable que des étudiants actuellement en L1 de sociologie et de psychologie rejoindront la future L2 <i>Sciences de l'éducation</i> dans le cadre des réorientations. A l'horizon 2016-2017, parviendront en L3 les premiers étudiants à avoir réussi un cursus complet de sciences de l'éducation depuis la L1. Pour l'instant, les inscrits en L3 proviennent d'autres L2 (notamment de sociologie et de psychologie) ou entrent par validation d'études (VAP ou VAE).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation n'est pas ouverte à distance. Mais les enseignants déposent régulièrement des documents vus en Travaux dirigés (TD) et les plans ou résumés des Cours magistraux (CM) sur la plateforme Moodle de l'UCBN. En L3, les enseignements de tronc commun disciplinaires sont systématiquement mis en ligne.</p> <p>Des adaptations pédagogiques sont mises en œuvre pour accueillir certains publics étudiants ayant des contraintes particulières (professionnels en reprises d'études ou en formation continue, etc.), en particulier par des horaires de 17h à 19h.</p> <p>La répartition CM/TD est homogène. Pour chacune des UE suivies, que ce soit pour les enseignements de tronc commun, les deux parcours ou les options transversales, la répartition se fait pour moitié CM, et pour moitié TD. Les exceptions correspondent à des UE mutualisées avec le département de sociologie, dont l'offre de CM a été accrue pour atteindre le format de 1500 heures en licence.</p> <p>« L'aide à l'expression écrite et orale en français » et l'enseignement de langue vivante sont organisées sous forme de TD en groupes à effectifs réduits.</p> <p>Les dossiers écrits de contrôle continu sont le plus souvent accompagnés d'oraux, visant notamment à l'entraînement à la soutenance ou aux oraux de concours.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le principe de répartition des ECTS est expliqué.</p> <p>Les modalités de d'évaluation et les règles de compensation sont conformes à la réglementation. Ces modalités s'adaptent aux deux régimes prévus par l'UFR des sciences de l'homme : régime normal et régime particulier/dérogatoire, prévu pour les étudiants salariés. De plus, étant donné la part importante d'UE mutualisées avec les partenaires (lettres modernes, sociologie, psychologie), les modalités d'évaluation des connaissances se conforment aux maquettes prévues par ces départements. Une procédure est en cours à l'UFR pour harmoniser les modalités d'évaluation et ainsi faciliter les mutualisations.</p> <p>Pour toutes les UE du tronc commun disciplinaire, pour les options, ainsi que pour les UE des parcours professionnels de L3, les modalités de contrôle des connaissances comportent 50% de contrôle continu (pour le régime normal) ou de dossier (pour le régime dérogatoire), et 50% d'examen terminal. Le contrôle continu offre un éventail d'exercices oraux et/ou écrits, afin de développer les différentes compétences attendues.</p> <p>Chaque jury d'année est composé de quatre enseignants-chercheurs qui se réunissent chaque semestre autour du président ou de la présidente du jury. Chaque jury d'année comprend au moins un enseignant-chercheur extérieur au département et intervenant dans la formation (département de sociologie ou UFR de psychologie), afin de parvenir à une harmonisation des critères d'admission entre les formations.</p>

	<p>Les compensations se font entre UE pour un semestre et entre les deux semestres d'une année.</p> <p>Le passage avec « dettes » est autorisé si un semestre sur les deux de l'année est validé. Ce qui constitue une règle très « ouverte ».</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences se fait par le biais de l'outil ePortfolio Mahara, disponible pour chaque étudiant de l'UCBN sur son espace numérique de travail (ENT) personnel. L'ePortfolio Mahara est une collection réfléchie d'expériences, de réalisations, sous forme de médias variés (audio, vidéo, graphisme, texte...) stockés et accessibles en ligne, organisés et mis en relation avec des objectifs ou des standards. C'est un outil réflexif, collaboratif et évolutif, qui démontre la progression de l'étudiant dans le temps. Il permet en effet la traçabilité de l'acquisition des compétences, aide l'étudiant dans sa démarche d'orientation et de construction des savoirs. Il aide à la constitution de <i>curriculum vitae</i> en ligne ; mais il permet également de partager les travaux effectués au cours de la formation, et de valoriser notamment les rapports de stage en L3.</p> <p>Mais il n'est pas dit si les étudiants utilisent cet outil...</p> <p>Par ailleurs, les compétences acquises n'apparaissent pas, ou peu clairement, dans le supplément au diplôme (qui ne porte que sur la L3).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les modalités d'une enquête de suivi de diplômés sont prévues au niveau de l'établissement, par l'Espace orientation-insertion et par l'Observatoire de l'UCBN (anciennement Observatoire régional des formations supérieures - ORFS).</p> <p>Les données disponibles sont trop anciennes et lacunaires.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Il comprend les membres de l'équipe pédagogique (départements des sciences de l'éducation, de lettres modernes, de sociologie et UFR de psychologie) et invite des professionnels des secteurs de la santé et du social.</p> <p>Une évaluation individuelle de la licence est effectuée sous forme de questionnaire anonyme, en fin de semestre. Une évaluation individuelle de chaque UE est également réalisée par chaque enseignant lors du dernier cours de chaque semestre. La synthèse des deux évaluations complémentaires ainsi que les retours des étudiants dans le cadre du PPPE est présentée à l'équipe pédagogique de la licence au cours de la dernière réunion d'équipe pédagogique de chaque semestre. Ce conseil examine également les données produites par l'Observatoire des formations de l'UCBN. Le conseil en tire des propositions de réajustements qui peuvent, par exemple, prendre l'aspect de demandes de modifications de maquette. Celles-ci sont ensuite examinées et votées lors du Conseil d'UFR. Le traitement de ces évaluations permet des ajustements sur les contenus et sur les modalités d'évaluation. Plusieurs exemples de modifications sont donnés.</p> <p>On peut constater dans le dossier qu'un processus d'autoévaluation abouti et sérieux a été mis en place afin de mesurer la conformité des dossiers avec les critères définis par l'HCERES (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur).</p>



# Observations de l'établissement

## LISTE DES FORMATIONS A PROPOS DESQUELLES LES RAPPORTS D'ÉVALUATION DU HCERES N'APPELLENT PAS D'OBSERVATION DE LA PART DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Dans le champ « Biologie intégrative, santé, environnement », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité Procédés et technologies pharmaceutiques
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion de l'eau en milieu rural
- Licence professionnelle Santé spécialité Visiteur médical
- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Dans le champ « Economie et gestion », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Economie et gestion
- Licence professionnelle Agronomie spécialité Conseiller en entreprise agricole
- Licence professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme spécialité Création d'activité et accompagnement de projet en territoire rural ou périurbain
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Contrôle de gestion opérationnelle
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Qualité-sécurité-environnement
- Master Economie fondamentale et appliquée

Dans le champ « Histoire, mémoire, patrimoine, langage », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Master Document
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Sciences du langage

Dans le champ « Homme, sociétés, risques, territoire », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion des ressources environnementales en milieu rural. Métiers du développement durable
- Master Géographie
- Master Sciences de l'éducation

Dans le champ « Structures, informations, matière et matériaux, chimie », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Physique
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence professionnelle Activités et techniques de communication spécialité Webmestre
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Conception et supervision des systèmes automatisés
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes informatiques embarqués
- Licence professionnelle Mécanique spécialité Plasturgie et matériaux composites (CAO)
- Licence professionnelle Techniques et activités de l'image et du son spécialité Acquisition et traitement d'images
- Master Électronique, électrotechnique, ondes, automatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Physique

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Pierre DENISE